



# Infolettre n° 69

Septembre 2016

Contact : [info@aepl.eu](mailto:info@aepl.eu)

---

## OÙ VA LA TURQUIE?

### UNE ANALYSE GÉOPOLITIQUE

*Le summum pour un tyran, c'est de parvenir à convaincre son peuple qu'il n'est pas un tyran.*

Joseph Bonkowski

Ce n'est pas la première fois que l'AEPL consacre une infolettre à l'évolution de la Turquie (cf. infolettres n°54 de décembre 2014 et n° 64 d'avril 2016). Mais les événements survenus cet été nous obligent à y revenir avec la plus grande inquiétude. Il importe toutefois de reconnaître que la situation en Turquie, tant en interne qu'en externe, est extrêmement complexe et mouvante, ce qui rend l'appréhension de ses ressorts réels très difficile, mais ne doit pas nous empêcher d'essayer.

Suite à la tentative de coup d'état dans la nuit du 15 juillet, le président Recep Tayyip Erdogan s'est lancé dans une opération d'épuration d'une ampleur inouïe : 60 000 fonctionnaires limogés (1500 professeurs d'université, 15 200 enseignants, 2755 juges, plus du quart des généraux de l'armée), 50 000 personnes privées de passeport ; 45 journaux et 16 chaînes télévision, 3 agences de presse, 23 stations de radio, 29 maisons d'édition fermés. 120 dirigeants et cadres des grandes entreprises, de nombreuses ONG et de multiples intellectuels et écrivains sont également dans le collimateur du pouvoir, la dernière à avoir été arrêtée est la romancière turque Asli Erdogan, figure de proue de la littérature turque contemporaine. Tous sont accusés ou soupçonnés soit de soutenir d'une façon ou d'une autre soit d'appartenir aux réseaux (le « HIZMET », qui signifie « service » en turc) de l'imam Fethullah Gülen que le président Erdogan accuse d'avoir fomenté le coup d'état raté et sont donc potentiellement comme lui des « terroristes ». Comme le démontre le meeting gigantesque (au moins 1 million de personnes, 5 millions pour les organisateurs) du dimanche 7 août à Yernikapi, près d'Ankara, il réussit à convaincre une grande partie de l'opinion publique turque, déjà persuadée que F. Gülen avait bénéficié de l'aide de la CIA, qui l'aurait aidé dans le passé à trouver refuge aux Etats-Unis en 1999.

L'Union européenne et les Etats-Unis se sont inquiétés immédiatement de l'ampleur sans précédent de la purge en s'étonnant qu'autant de personnes suspectées d'avoir participé de près ou de loin au coup d'état puissent avoir été identifiées aussi rapidement. Nombreux sont les dirigeants occidentaux qui ont vu dans cette répression, cette « chasse aux sorcières » selon les termes mêmes d'Erdogan, une nouvelle étape dans sa dérive autoritaire. Celui-ci s'est très vite plaint du manque de soutien apporté par les Occidentaux, bien que tous aient condamné la tentative de coup d'état dans les heures qui ont suivi son déclenchement et aient appelé au respect de l'État de droit et de la démocratie. Il est vrai, par exemple, que dans sa première déclaration la chancelière Merkel s'est d'apporter son soutien, pas nommément à R.T. Erdogan, mais plutôt à l'ensemble de la population et aux institutions démocratiques turques.

Le président Erdogan s'est au contraire félicité du soutien personnel et immédiat reçu par téléphone du président Poutine. Bien d'autres discours et déclarations fracassantes depuis la nuit du 15 juillet (« les Occidentaux ont pris le parti des putschistes et des terroristes »), et surtout celui du 7 août, amènent désormais à se poser la question : la Turquie tourne-t-elle réellement le dos à l'Occident, pour s'allier à la Russie? Y-a-t-il un tournant stratégique dans la géopolitique turque ? Ou cherche-t-elle avant tout à se donner les moyens pour jouer un premier rôle au Proche-Orient ? Et surtout, en quoi ces événements et ces décisions, relevant tant de la politique intérieure qu'extérieure, influent-ils sur les relations entre l'UE et la Turquie, que ce soit s'agissant des négociations d'adhésion ou de la mise en œuvre de l'accord du 18 mars 2016

concernant l'accueil des réfugiés syriens ou irakiens ? Pour tenter de répondre à ces questions, il faut examiner les récentes prises de position de la Turquie dictées par son Président :

- Le positionnement de plus en plus clairement national-islamiste sunnite de son régime. Compte tenu des tensions extrêmes, violentes et souvent sanglantes entre les sunnites et les chiïtes dans plusieurs des pays du Proche et Moyen Orient, ce positionnement face à ceux de ses voisins à dominante chiïte (l'Iran bien sûr, mais aussi l'Irak), ne devrait pas faciliter le dialogue et encore moins le rapprochement avec eux ;

– Le positionnement face à l'avenir de la Syrie : contrairement, au moins jusqu'à présent, à la Russie qui agit comme le principal allié et soutien de Bachar-el-Assad en compagnie de l'Iran, le président Erdogan, soutient l'opposition syrienne et condamne fermement, au moins dans ses discours, les crimes perpétrés par les forces légitimistes de Bachar-el-Assad contre les Syriens qui s'opposent à lui ;

– Le positionnement face à l'état islamique autoproclamé (EI ou DAESH) : contrairement à la coalition d'Etats engagés, sous la conduite des Américains, dans la lutte contre Daesh, la Turquie a eu depuis 2014 une attitude clairement ambiguë vis-à-vis des djihadistes, notamment pour empêcher l'installation à ses portes de bastions kurdes (ainsi, deux journalistes turcs, condamnés depuis à 5 ans de prison, ont apporté début 2014 la preuve d'un soutien armé d'Ankara à des groupes islamistes en Syrie ; en octobre 2014, l'armée turque assiste sans intervenir à la prise par les djihadistes de la ville kurde de Kobané sur la frontière turco-syrienne ; la publication par les Russes d'images satellites de files de camions-citerne à la frontière turco-syrienne, en accusant « le président Erdogan et sa famille d'être impliqués dans ce commerce illégal de pétrole . Cette ambiguïté est partagée par la Russie, à qui il a souvent pu être reproché de cibler de ses frappes aériennes les opposants au régime Assad plutôt que les djihadistes. En engageant depuis peu ses troupes sur le territoire syrien pour libérer Jarablos, ville syrienne frontière, on peut se demander là encore s'il s'agissait de faire reculer DAESH ou de prendre de vitesse les forces kurdes syriennes, qui ont tendance à vouloir s'installer à l'ouest de l'Euphrate, et donc éviter une étape dans l'établissement d'un Kurdistan autonome à ses frontières.

– Jusqu'en 2013, les Américains et les Européens avaient l'espoir de voir la Turquie jouer un rôle important dans la stabilisation du Proche-Orient. Mais la sévère répression qui a suivi la contestation de la part de ses opposants de son projet de destruction à Istanbul du parc Gezi, déjà qualifié par R.T.Erdogan de « tentative de coup d'état », a révélé les graves dissensions internes et l'instabilité du pays.

– Cette même année 2013, la communauté/réseau de Fethullah Gülen, très critique envers la politique extérieure d'Erdogan, passe à la dissidence ouverte et fait publier des documents accablants attestant la vaste corruption d'Erdogan et de sa famille, ainsi que plusieurs de ses ministres. Cette rupture conduit certes Erdogan à sacrifier quatre des ministres visés par ces révélations, mais aussi à l'arrestation, la mutation ou le limogeage de quelques 15 000 partisans supposés de Fethullah Gülen dans l'administration (le réseau Hizmet) est surtout influent dans les ministères de l'éducation, la justice et la défense. Erdogan organise également la mainmise sur la banque de la communauté (Asya bank), ainsi que sur plusieurs entreprises et ses organes de médias. On le voit, la volonté de démantèlement du réseau de l'imam Gülen ne date pas du putsch manqué du 15 juillet 2016.

- Les relations avec les États-Unis et avec l'OTAN : très tôt après la tentative de putsch, le président Erdogan s'est plaint du manque de soutien du président OBAMA. Dans la récente interview donnée au Journal Le Monde daté du 8 août 2016, il déclare « j'eus espéré que les responsables américains aient des paroles plus fortes et viennent plus tôt en Turquie. Malheureusement cela ne s'est pas passé comme ça ». Dans la même interview, le président R.T. Erdogan se plaint que les Etats-Unis n'aient pas encore répondu favorablement à sa demande d'extradition de l'imam Fethullah Gülen, qu'il qualifie « de chef de l'organisation terroriste » malgré les 85 caisses de documents envoyés aux Etats-Unis pour prouver ses accusations d'avoir fomenté la tentative de putsch. Pour tenter d'apaiser les tensions, le président Obama a décidé d'envoyer son vice-président Joe Biden plutôt que son secrétaire d'Etat John Kerry en Turquie le mercredi 24 août. Avec cette dégradation dans ses relations avec les Etats-Unis, d'une part, et la visite le 9 août chez « son ami Poutine » à Saint-Petersbourg, d'autre part, on pourrait être tenté de croire à une série de déclarations teintées de chantage, indiquant « que cette situation peut nuire à notre partenariat stratégique ». Toutefois, comme à plusieurs reprises, les propos du président Erdogan sont tout de suite nuancés par ceux du nouveau premier ministre Binali Yildirim : « les Etats-Unis sont notre partenaire stratégique, pas notre ennemi ». En fait, la Turquie bénéficie énormément de son appartenance à l'OTAN, tout comme l'OTAN compte sur cet allié stratégique en fermant les yeux sur ses dérives.

– Rappelons ici l’ancrage multilatéral de la Turquie à l’Ouest : membre fondateur de l’ONU 1945, la Turquie adhère à l’OTAN en 1952 et à l’OSCE en 1973. Elle rejoint le Conseil de l’Europe en août 1949 et devient membre associé de la CEE en 1963. La Turquie est aussi membre fondateur de l’OCDE en 1960, devient membre de l’OMC en 1995 ainsi que du G20 en 1999, donc elle assure la présidence en 2015.

– Les relations avec l’Union européenne: les négociations pour l’adhésion et l’accord sur les migrants du 18 mars 2016 : toujours dans son interview au journal Le Monde du 8 août, le président Erdogan déclare que lors de la tentative de putsch, « les Occidentaux ont laissé les Turcs seuls », « Le monde occidental a été en contradiction avec les valeurs qu’il défend. Il doit être solidaire de la Turquie, qui s’est approprié ses valeurs démocratiques ». On mesure le fossé qui sépare ces déclarations des analyses européennes sur l’ampleur et la justification des purges dans l’après coup d’état manqué et aussi celui qui va croissant dans les négociations pour l’adhésion de la Turquie.

Après l’accord d’association de 1963, c’est seulement en 1999 que sont ouvertes officiellement les négociations pour devenir membre, celles-ci sont reprises en 2006 mais piétinent. Seul un seul nouveau chapitre (ch. 33 sur les dispositions financières et budgétaires) est ouvert suite à l’accord entre l’UE et la Turquie sur l’accueil des migrants pour lequel la Commission a présenté au Conseil le projet de position commune de négociation le 29 avril dernier.

La question chypriote a longtemps été le principal obstacle invoqué en premier lieu par la Grèce et par Chypre à l’adhésion de la Turquie. Celle-ci occupe depuis 1974, 37% du territoire de l’île au nord et est la seule à reconnaître et soutenir l’autoproclamée « République turque de Chypre Nord » alors qu’elle ne reconnaît pas la République de Chypre. Seule la réunification de l’île permettrait de lever cet obstacle majeur à l’adhésion : les deux parties y travaillent mais l’accord est difficile. Même si suite aux améliorations de ses relations avec la Turquie et à plusieurs accords bilatéraux, la Grèce soutient désormais ce processus d’adhésion, elle lui demande d’en respecter pleinement les conditions, dont justement celle de la normalisation avec Chypre, mais aussi tous les critères d’adhésion définis par le Conseil européen de Copenhague en 1993. A côté de critères économiques, administratifs et institutionnels, figurent parmi les critères politiques : des Institutions stables garantissant la démocratie, la primauté du droit, les droits de l’homme ainsi que le respect des minorités et leur protection. Ce n’est pas gagné pour la Turquie actuelle ! En fait, la vérité oblige à dire qu’une majorité des États membres est contre l’adhésion de la Turquie depuis longtemps si ce n’est toujours. La France par exemple s’est engagée à tenir un référendum au cas où les négociations devaient aboutir à proposer l’adhésion, sachant bien que l’opinion publique française se prononcerait contre celle-ci dans sa grande majorité. Ce qui bloquerait évidemment l’adhésion. Les autorités allemandes se sont également prononcées à plusieurs reprises contre cette adhésion lui préférant une coopération renforcée. D’ailleurs de son côté la Turquie compte de moins en moins sur une telle éventualité. Les récentes déclarations du président Erdogan, tout en désignant l’Union européenne comme « la seule responsable et coupable » de la stagnation des négociations, montrent bien qu’il ne se fait plus guère d’illusions. C’est dans ce cadre, qu’il agite sans état d’âme la menace de réintroduction de la peine de mort, que tous les dirigeants européens ont à juste titre signalé comme étant une ligne rouge (tout comme le respect de tous les autres articles de la charte des droits fondamentaux de l’Union Européenne), dont le franchissement signerait l’arrêt immédiat des

En ce qui concerne l’accord de réadmission et l’exemption de visa promis pour les ressortissants turcs voulant se rendre en Union européenne, le président n’hésite pas à recourir à la menace : « si nos demandes ne sont pas satisfaites, les réadmissions ne seront plus possibles ». Si le flux des migrants fuyant la Syrie et l’Irak semble effectivement s’être quasiment tari, en juin 2016 (47 migrants par jour contre 1740 avant l’accord) les renvois de la Grèce vers la Turquie et les réinstallations de la Turquie vers l’UE ne portent toutefois à l’heure actuelle que sur un demi-millier de réfugiés. C’est pourquoi on peut se demander quelle est la portée réelle de la menace de l’accès aux migrants à la Grèce par la Turquie.

Mais il est rassurant de constater que de son côté, si l’U.E a déjà engagé € 2,155 milliards sur le total des € 3 milliards prévus pour sa « Facilité pour les réfugiés en Turquie » afin d’aider les réfugiés et les communautés d’accueil, elle reste

très ferme sur le respect de tous les 72 critères sur la sécurité de ses frontières et les droits fondamentaux que doit remplir la Turquie avant l'éventuelle levée de l'obligation de visas. Or 7 de ces critères ne sont toujours pas remplis : on y trouve "la mise en place de passeports biométriques, des mesures de lutte anti-corruption et de protection des données, un accord avec l'agence européenne de coopération policière Europol" et surtout "la révision de la législation anti-terroriste turque jugée trop éloignée des standards européens". Le Parlement européen et la Commission ne semblent pas prêts à céder au chantage turc.

### **Conclusion provisoire**

Sur la pente de plus en plus accentuée de la dérive autoritaire de son président, au pouvoir depuis 2003, soit en tant que premier ministre soit en tant que président, la Turquie ne semble plus pouvoir ou même vouloir s'approcher de l'Union européenne. En effet, les voies que choisit Erdogan pour régler ses conflits internes avec les « terroristes » ou les prises de position en matière de politique extérieure, amène la Turquie à s'écarter des valeurs européennes, notamment en matière de liberté d'expression et d'égalité homme-femme, mais aussi de la démocratie tout court, malgré ses succès électoraux successifs. Dans ce même mouvement, l'islamisation de la société et de l'État rend de plus en plus difficile le respect de l'une des valeurs fondatrices de la Turquie moderne d'Atatürk, à savoir la laïcité.

On peut également s'inquiéter sérieusement de la « sultanisation » du Président qui s'est fait construire un palais de mille pièces (le plus grand palais présidentiel du monde, grand comme quatre fois Versailles avec ses 300 000 m<sup>2</sup>. En revanche, il semble peu vraisemblable que la Turquie envisage de sortir de l'OTAN et donc de quitter ses nombreuses attaches au monde occidental pour se tourner vers une autre alliance improbable avec la Russie et l'Iran. On peut donc plutôt parler de l'abandon progressif de l'idée d'appartenir à l'Union européenne mais non pas d'une révolution géopolitique. Le rêve du président Erdogan d'avoir une influence considérable sur le Proche-Orient, comme celui des anciens sultans, est peut-être celui qu'il poursuit actuellement le plus activement.

Le Conseil d'Administration de l'AEPL